



Compte rendu du Comité d'Entreprise (CEPPT) Infrabel du 11 octobre 2023

Nos représentants
CGSP-ACOD dans le CEPPT
Infrabel :



VERSTRAETEN
Pascal
Charleroi



CRAEN
Yves
Malines



WINKELMANS
Jerry
Bruges




SECRETIN
Pascal
Liège



CAUCHIE
Manuel
Ath

1. Travail en hauteur :

 Nous revenons sur la problématique des harnais de sécurité (130 kg max) pour les agents qui travaillent en hauteur. La direction nous informe que les agents ayant une masse corporelle et équipement supérieurs à 130 kg sont temporairement déclarés inaptes pour le travail en hauteur.

La CGSP/ACOD émet des craintes face à cette inaptitude qui pourrait déboucher sur une perte financière pour les agents. La Direction nous assure que cela ne se fait pas et qu'une concertation entre IDEWE et le chef immédiat est, pour chaque cas, mise en place.

2. Plan global de prévention 2024/2028 :

Un nouveau plan global de prévention 2024-2028 est présenté. Il reprend 6 thèmes principaux :

1. Organisation et politique
2. Environnement de travail sécurisé
3. Santé et aspects psychosociaux
4. Formation et développement
5. Travail avec des tiers
6. Sensibilisation et communication

Nous proposons d'ajouter les points suivants à ce plan :

- Simplification de la réglementation : c'est une demande du terrain, de simplifier la réglementation et d'éviter des changements intempestifs et trop fréquents. Nous demandons qu'il y ait plus d'interactions entre le personnel des cabines de signalisation et la Direction concernant la simplification de la réglementation (actuelle et nouvelle).

- Une campagne de prévention des accidents sur le chemin du travail, principalement pour les deux roues. La mise à disposition du personnel d'un kit vélo « sécurité ». La Direction nous annonce qu'une analyse de risque spécifique sera faite à ce propos.

cheminots@cgsp.be

www.cheminots.be

 Parole de cheminots

- Une analyse de risque concernant l'utilisation, le stockage et le recyclage des batteries Lithium. Vu la multiplication exponentielle de ces batteries, il nous semble que celles-ci deviennent un des risques majeurs d'incendie dans nos installations et aux alentours.

3. Discussion à propos du plan d'action 2023 et du nouveau plan d'action 2024 :

Voici les points qui sont abordés, à notre demande :

- Formations des délégués des CPPT :

À l'approche des élections sociales de mai 2024, nous rappelons à la Direction l'obligation légale de formation des élus. A suivre.

- Traitement des déchets contenant de l'amiante : la Direction nous informe qu'il y aura une nouvelle campagne concernant l'enlèvement et le traitement des déchets contenant de l'amiante.

- Le déploiement des radios numériques aura lieu dans les zones couvertes par la 4G (90 %) dès certification « 3 feux verts ». Nous suivrons cela.

4. Divers :

- Plan chaleur :



Nous interpellons la Direction à ce propos, car certains responsables prétendent que le plan chaleur est uniquement en vigueur pendant les mois d'été. La Direction confirme que le plan chaleur est bien en vigueur toute l'année. En fonction de la météo, de l'eau, de la crème solaire... doivent être mis à disposition. En cas de non-respect, n'hésitez pas à avertir vos délégués CPPT et/ou secrétaires permanents.

- Nettoyage des locaux occupés en 3x8 :

Suite à la publication de la Direction sur l'intraweb au sujet des économies faites sur le nettoyage, nous avons été interpellés concernant le nettoyage des locaux occupés en pause 3X8. Le code du bien-être qui fait loi, précise que les locaux sociaux (W-C, réfectoires, salles de repos, vestiaires, ...) doivent être nettoyés à chaque changement de pause (ART. III.1-42) en 3X8.

La Direction nous confirme que les nouveaux contrats-cadre seront adaptés en ce sens. Ils seront mis en place suivant les dates d'échéance des précédents. En attendant, il est possible de demander via les CPPT/SIPPT/secrétaires permanents, une application des règles prévues dans le code du bien-être. En cas de non-respect, informez vos délégués et/ou permanents qui nous en aviseront.

Nos représentants CGSP-ACOD dans le CEPPT Infrabel :

VERSTRAETEN PASCAL

Dessinateur technique, I-AM, Charleroi - pascal.verstraeten@infrabel.be

CRAEN YVES

Contrôleur des circulations, I-TO , Malines - yves.craen@infrabel.be

WINKELMANS JERRY

Agent maintenance voies spéc., I-AM, Bruges - jerry.winkelmans@infrabel.be

SECRETIN PASCAL

Acheteur principal, I-AM, Liège - pascal.secretin@infrabel.be

CAUCHIE MANUEL

S-chef Sect. Tech. Travaux De Voie, I-AM, Ath - manuel.cauchie@infrabel.be

